



Déjeuner - Semaine du 11-05-2026 au 15-05-2026

Goûter 100%



Lun.

- Gaspacho frais
- Escalope de dinde<sup>1 8 9 10 11</sup>
- Epinards au beurre et riz<sup>\*1 7 8 9 10 11</sup>
- Meule du Besac AOP<sup>7</sup>
- Pomme

Mar.

- Salade Coleslaw
- Œufs brouillés au fromage
- Haricots blancs à la tomates
- Camembert AOP<sup>7</sup>
- Tarte crumble aux pommes et fruits rouges

Mer.

- Concombre à la ciboulette<sup>1 8 9 10 11 12</sup>
- Cari d'oeufs<sup>1 3 8 9 10 11 12</sup>
- Printanière de légumes<sup>1 7 8 9 10 11</sup>
- Riz au lait<sup>7</sup>
- Pomme cuite

Pain et chocolat<sup>1 7 8</sup>  
Lait<sup>7</sup>

Jeu.

--- Férié ---

Ven.

- Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais
- Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés
- Terroirs Hauts-de-France Fermier
- Agriculture Biologique

- Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve
- Cuisiné sur place à base de produits déshydratés
- Label Rouge 100% végétarien
- \* au moins 1 ingrédient Bio

- Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)
- Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème
- Pêche Française
- aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten<sup>1</sup>, Crustacés<sup>2</sup>, Oeufs<sup>3</sup>, Poissons<sup>4</sup>, Arachides<sup>5</sup>, Soja<sup>6</sup>, Lait<sup>7</sup>, Fruits à coques<sup>8</sup>, Céleri<sup>9</sup>, Moutarde<sup>10</sup>, Graines de sésame<sup>11</sup>, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l<sup>12</sup>, Lupin<sup>13</sup>, Mollusques<sup>14</sup>